



LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

**UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE
DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE
DES VITICULTEURS ET DES AGRICULTEURS**

LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE (HVE)

UNE RÉPONSE À UN DÉFI MAJEUR DE L'AGRICULTURE



La **Haute Valeur Environnementale (HVE)** correspond au niveau le plus exigeant d'un dispositif plus général de certification environnementale des exploitations agricoles.

La **certification environnementale des exploitations agricoles** est une démarche volontaire qui vise à identifier et valoriser les pratiques plus particulièrement respectueuses de l'environnement mises en œuvre par les viticulteurs ou les agriculteurs.

Elle porte sur quatre thématiques clés : la préservation de la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau.

Afin d'engager l'ensemble des filières viticoles et agricoles dans une démarche de progrès environnemental, elle est conçue selon une logique de certification de l'ensemble de l'exploitation en trois niveaux.

Le troisième niveau ou « Haute Valeur Environnementale » s'appuie sur des indicateurs de résultats qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. La certification permet d'attester que les **éléments de biodiversité** (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes...) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages) est réduite au minimum.